



<http://journallepoint.ca>
journallepoint@hotmail.com

JOURNAL
Le PONT
de PALMAROLLE

CLDAO-hugolacroix

Vol. 9 No 8- Décembre 2019



La direction, les journalistes et les collaborateurs du Journal Le Pont souhaitent à tous leurs lecteurs et lectrices un *joyeux temps des fêtes!*



Mme Carole Samson



Palmarolle

La directrice générale est congédiée



Impressionplus
La Sarre

IMPRIMERIE • CONCEPTION GRAPHIQUE
BANNIÈRES ET KIOSQUES D'EXPOSITION • AFFICHAGE
ENSEIGNES • ARTICLES PROMOTIONNELS
REPROGRAPHIE • RELIURE THERMIQUE

www.impressionplus.qc.ca • 819 333-2231 • 25, 5^e Av. Est, La Sarre QC J9Z 1K7

Le premier Noël du premier professeur à Palmarolle



Sommaire

Actualités	5
Affaires municipales	10-11-12
Conte	2 - 3
Loisirs	19
Opinions - Billet	6-7-8
Vie communautaire	16

Chroniques	
*Chantale Vallières (billet)	6-7
*J.-Pierre Robichaud	4 - 5
*Gilles Fortier	16
*Cercle de fermières	15
*Francine Gauthier	9
*Félix Goulet	18
*MFC	14
*Lise Bouillon	13

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : J.-P. Robichaud
Vice-présidente : Christiane Plante
Infographiste
Secrétaire : Clarisse Vachon
Trésorière : Denise Mercier
Administrateurs : André Chrétien
Lise Bouillon
Rédacteur en chef : André Chrétien

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité
dans **LE PONT**

C'est une visibilité
incontournable
Tiré à 665 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$
1/4 page 25 \$

1/8 page couverture 40 \$
1/2 page 40 \$ - Page 70 \$
annonces classées 5 \$

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois

Jean René venait à peine de terminer sa pédagogie II à l'École Normale de Rivière-du-Loup. Il reçut un appel de la Commission scolaire de Palmarolle qui lui offrait un poste d'enseignant comme titulaire en 8^e année pour garçons. Il fallait un professeur masculin pour enseigner à des garçons, on ne concevait pas en 1956 qu'une femme pouvait répondre à ce défi.

Il faut dire que pour faire une 8^e année, il fallait auparavant avoir obtenu un diplôme de septième année. Plusieurs avaient commencé l'école à 7 ans, d'autres avaient doublé une année dans leur parcours, ce qui voulait dire que ces « jeunes hommes » pour la plupart avaient atteint l'âge de 14 et même de 15 ans. Ça prenait de la poigne et de la discipline... il fallait donc un « homme »... Une religieuse, sœur Marie-Angèle de l'Eucharistie, avait entamé l'année scolaire comme titulaire de ce groupe, mais à Noël elle avait donné sa démission. Par leurs quolibets et leur indiscipline les gars avaient mené cette pauvre femme à bout de souffle et à la dépression.

Pour Jean René, quitter les siens, sa famille, ses amis à la veille de Noël, cela lui brisait le cœur. Dans ces vieilles paroisses du Bas-du-

Fleuve, les familles sont nombreuses, les parents habitent près les uns des autres. Les soirées, les repas, les sorties du temps des fêtes, il lui fallait donc y renoncer pour s'exiler chez des étrangers, vivant dans quel milieu et à quelle distance de chez lui.

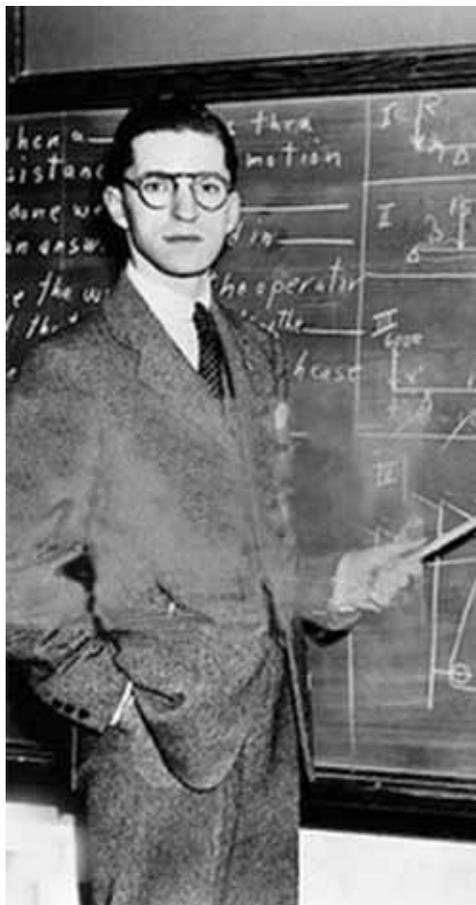
Les postes d'enseignants étaient rares dans les « paroisses d'en bas ». Jean René était en attente quand il reçut le 20 décembre cette offre d'une localité qu'il ne connaissait pas, elle s'appelait Palmarolle, c'était en Abitibi, coin du Québec qu'il ignorait tout autant. Il était convoqué à une entrevue lors d'une assemblée des commissaires le 22 décembre. Après s'être informé des moyens pour se rendre dans ce bled, on lui avait conseillé le train du CN. Résident de Rivière-du-Loup, il se fit donc conduire à la gare du Palais à Québec et prit un billet pour le trajet direct : Québec - La Sarre.

Enfin, un emploi! Tout se bousculait dans sa tête, il ne prit pas le temps de vérifier l'itinéraire qui le conduirait à ce job pour lequel il avait étudié et bûché pendant quatre ans après sa onzième année du secondaire. Il pourrait enfin gagner sa croûte et payer ses dettes d'études... Il s'installa confortablement sur une banquette d'un wagon de ce train qui l'amènerait enfin vers la réalisation de

son rêve : dispenser le savoir et la culture à des adolescents et en même temps lui accorder l'indépendance financière et la possibilité de se dessiner un avenir correspondant à ses aspirations.

Puis le train s'ébranla, les gares se succédèrent : Pont-Rouge (le viaduc perché au-dessus des maisons), Saint-Marc-des-Carières, Saint-Casimir, Saint-Adelphe (Mékinac)... c'est long se dit-il, mais sans doute on m'annoncera bientôt La Sarre... « Énerve-toi pas, tu es en sécurité dans ce train, il fait chaud, tu peux dormir si le cœur t'en dit. » Il était à peine midi quand le contrôleur annonça de sa grosse voix sourde : « La Tuque, next station. » « Déjà rendu à La Tuque, j'ai tout un boutte de fait » se dit-il. Jean René eut le réflexe de prendre son baluchon, mais « bon pourquoi m'énerver, on annonce toujours la prochaine gare avant l'arrivée. Quand j'entendrai La Sarre, j'aurai bien le temps de me préparer à descendre. »

Ce bref arrêt à La Tuque où le jeune professeur était descendu lui permit de s'acheter un Coke et un sandwich en attendant l'arrivée à La Sarre. Puis le train s'ébranla de nouveau, Jean René, bien assis près d'une fenêtre, regardait défiler le paysage qui lui offrait sans cesse le même tableau : des sapins, des épinettes, puis sporadique-



ment une gare, au drôle de nom, puis une autre, semblable, mais de plus en plus petite. Elles s'appelaient Windigo, puis Sanmaur... et à Casey, un écriteau... mais pas de gare; une cabane rudimentaire à côté de laquelle se tenait un Indien tenant un fanion à la main pour signifier au conducteur du train qu'il y avait un passager à faire monter : un autre autochtone, ses raquettes à son dos sous un havresac... On était en fin d'après-midi, pas de civilisation en vue; Jean René commença à paniquer, il n'avait sans doute pas entendu le contrôleur, avec son accent anglais annoncer : « La Saure ». Il se décida, mettant son orgueil de côté, à demander aux quelques autres passagers si La Sarre arriverait bientôt. Il ne reçut que des sourires moqueurs et des éclats de rire, les seules réponses qu'il eut furent des invitations à regagner sa place et à attendre : « Ça viendra, mais énarve-toé pas, y t'reste un criss de boutte à faire, mon gars. » Suivant à contre-cœur ces consignes, il regagna sa place. Il savait maintenant à quoi s'attendre.

Puis, l'obscurité descendit lentement sur ce paysage de conifères qui défilaient aux yeux du jeune « futur professeur » de Palmarolle. Après, plus de gares, seuls des panneaux mal éclairés indiquaient les arrêts possibles du train : Parent, Oskélanéo, Clova, Forsythe... Complètement ahuri, il était sur le point de paniquer. Palmarolle, c'était donc encore plus reculé, plus isolé, plus creux que ce qu'il voit présentement, car c'est plus éloigné, donc encore pire... « Dans quelle aventure me suis-je embarqué? » pense-t-il. L'obscurité avait envahi le wagon. Il tenta de s'endormir, mais plusieurs bûcherons montés à bord à Clova faisaient la bringue, tandis que d'autres, des trappeurs et des prospecteurs rentrant chez eux pour Noël, se « ponçaient » au gros gin et chantaient des chansons irrévérencieuses et rustres ce qui, pour lui fraîchement émoulu des collèves catholiques, étaient des manifestations grossières et même impudiques. « S'il y avait un train qui me permettait de rebrousser chemin, je sauterais immédiatement à bord » se disait-il au bord de l'affaissement moral.

S'étant résigné à « toffer la bourrasque », il s'était renfrogné au creux de son siège et, s'abandonnant à son malheureux sort, il tenta de s'endormir quand, soudain, il entendit un cri du contrôleur annonçant : « Sennerre, arrêt 30 minutes. » Qu'est-ce cela tout à coup? Une grande gare, d'autres trains qui passent sur une voie parallèle, des lumières partout, un restaurant... une nette amélioration par rapport à ce qu'il avait eu comme décor pendant plus de six heures. Rassérénié, il remonta dans le train, encore anxieux, il n'était toujours pas certain s'il aboutirait finalement à La Sarre comme son billet lui en donnait droit.

Une heure plus tard, on lui annonça Amos. Par la fenêtre givrée, il jeta un regard sur cette ville pour lui inconnue. À la vue de ce dôme trônant au centre de la cité, il se dit en lui-même : « Incroyable, mais après ce désert d'épinettes et de neige, me voilà rendu à Rome. » C'était quand même tout une évolution positive à ses yeux. Encore une fois, il se risqua à poser la question : « On arrive-tu ben vite à La Sarre? » Les derniers passagers montés à bord, étant plus accueillants et affables que ceux interrogés la dernière fois, le rassurèrent et lui dirent que dans moins d'une heure il pourra descendre à destination.

Et, en effet, il vit apparaître l'écriteau La Sarre bien en vue à la façade de la gare. Ayant ramassé sa valise, il vit s'avancer vers lui un grand homme de six pieds, chaussé de bottes d'aviateur de la dernière guerre, d'un paletot de chat dont l'encolure laissait voir un col romain. L'homme, le bras tendu, était le curé Halde. Jean René le laissa lui « broyer » la main en signe de bienvenue. Le curé lui ouvrit la porte côté passager de sa grosse Nash 1956 et l'invita à prendre place à la chaleur, puis prit la direction de sa destination finale : Palmarolle.

Monsieur le curé lui offrit l'hospitalité pour la première nuit au presbytère où la servante, madame Langevin, lui avait préparé un lit douillet où il put dormir enfin rassuré et apaisé après un si fantastique trajet qu'il croyait sans fin, et qui l'amènerait au tréfonds de la brousse et de la taïga... Le lendemain, au couvent de Palmarolle, les dix institutrices, après leur dernière journée de classe, avaient invité le « nouveau professeur » à un souper suivi d'une chaleureuse réception de Noël. Ce pauvre homme, loin des siens, se retrouva au milieu d'un groupe de jeunes filles charmantes, jolies et presque toutes célibataires. « Ça valait le coup » écrit-il à ses parents à Rivière-du-Loup.

Après s'être trouvé un appartement chez madame Marie-Anna Côté, au centre-ville, il entama le 7 janvier sa carrière d'enseignant en 8^e année à Palmarolle. Il répondit aux exigences de ses patrons et ses 30 garçons finirent l'année avec un certificat en poche. L'histoire dit qu'il a aussi trouvé l'âme sœur à Palmarolle, sans doute auprès de l'une qui l'avait si bien accueilli à son arrivée et il est resté en région jusqu'à la fin de sa carrière.

Aujourd'hui, il est retraité et il a bien voulu raconter son aventure à un autre retraité qui se fait un plaisir de vous la raconter dans votre *Journal Le Pont de Palmarolle*.

Erratum

Dans le numéro de novembre, sous le titre « 18 ans gratuits », il aurait fallu lire 7 000 (sept mille) et non 700 livres. Un zéro s'est sans doute perdu « dans le transport ».

Devenez carboneutre. Respirez mieux.



Jean-Pierre Robichaud



Les nouvelles indulgences

Du 16^e siècle, et ce, jusqu'au milieu des années '60, les Catholiques, pour éviter l'enfer ou réduire leur temps passé au purgatoire, s'achetaient des indulgences, soit en versant de l'argent à l'Église, soit en y prêtant leurs bras.

Ces indulgences consistaient en des crédits qui étaient soustraits de la valeur de leurs péchés. Au milieu des années '60, constatant que ces indulgences étaient devenues trop commerciales et une excuse facile pour commettre des impiétés, le Vatican mit fin à ces « crédits péchés ».

Mais voilà que nos gouvernements ont ressuscité la formule : ce sont les crédits-carbone... Se sauver dans le Sud l'hiver, conduire un VUS, chauffer au bois ou même manger un steak paraissent désormais suspects. Le moindre vice environnemental devient une source honnie de gaz à effet de serre. Or vous pouvez maintenant avoir

rémission de vos « péchés carbone », soulager votre conscience en achetant des crédits qui diminueront ou annuleront votre empreinte carbone. Pour obtenir ces nouvelles « indulgences », n'appellez pas le curé; il ne vous sera probablement d'aucun secours. Il existe plutôt une solution aussi simple que méconnue : l'achat de crédits-carbone sur le marché de la compensation volontaire.

D'abord c'est quoi un crédit-carbone?

¹ C'est une sorte de contrat par lequel on paie quelqu'un – un organisme sans but lucratif qui plante des arbres en Abitibi, une entreprise qui recycle des contenants de plastique contaminés par des hydrocarbures (le litre d'huile vide), ou même un promoteur éolien de la Nouvelle-Calédonie – pour qu'il réduise les émissions de gaz à effet de serre à notre place. Tel le curé qui distribuait des indulgences à ceux qui lui prêtaient leurs bras, vous payez quelqu'un pour qu'il réduise sa propre empreinte polluante annulant du

coup votre péché environnemental.

Sur Internet, des courtiers servent d'intermédiaires pour l'achat de ces crédits. Par ailleurs, au Québec, Pierre-Olivier Pinaud, de HEC Montréal, recommande une entreprise, Will Solutions ainsi que le programme Planetair. Les crédits issus des projets offerts par Planetair et Will Solutions coûtent entre 29 \$ et 50 \$ par tonne de CO² éliminée ou séquestrée.

Quand devriez-vous acheter des crédits-carbone? Pour un steak, ce n'est pas la peine d'y penser. Mais pour un séjour à Cuba, c'est une autre paire de manches. Le vol aller-retour Montréal-Cuba vous rendra responsable de près d'une tonne de CO². Lors de la dernière campagne électorale, le premier ministre Trudeau a utilisé deux avions pour sillonner le pays. Interpelé là-dessus au débat des chefs, il a affirmé avoir acheté des crédits-carbone équivalant aux émissions de CO² des deux avions.

suite...

par Jean-Pierre Robichaud

Mme Carole Samson



La directrice générale de Palmarolle est congédiée

Le Conseil municipal de Palmarolle a récemment congédié sa directrice générale, madame Carole Samson.

Contactée par le *Journal le Pont*, la mairesse, Louisa Gobeil, n'a pas voulu commenter les raisons de ce congédiement, invoquant le fait que le litige se retrouve maintenant devant les tribunaux.

Ce congédiement a en outre entraîné la démission de deux conseillers, soit Denise Mercier et Fernand Fillion, dont on peut supposer qu'ils étaient en désaccord avec ce renvoi.

Depuis « l'affaire des taxes » le printemps dernier, un climat de suspicion semblait s'être installé entre la directrice et certains conseillers. Selon une source, il y aurait aussi eu mésentente au sujet de la gestion des dossiers dont certains auraient pris du retard à aboutir.

Rappelons que de l'équipe de six conseillers(ères) de la mairesse Gobeil élue en novembre 2017, il n'en reste plus que deux, soit Lyne Vachon et Jacques Chabot.

Le *Journal Le Pont* suit ces événements de près et en informera ses lecteurs dès qu'il y aura plus de détails.

suite... **Les nouvelles indulgences**

Vous allez me dire à quoi ça sert d'acheter un crédit pour qu'un autre annule à ma place l'emprunte que j'ai laissée? Voilà une bonne question! C'est comme si toutes les parties de hockey finissaient par une nulle... il n'y aurait jamais de premier ni de dernier. Personne n'avance, mais personne ne recule non plus. Même chose pour le CO². Selon cette formule, non seulement il n'augmente pas, mais il ne baisse pas.

C'est pourquoi acheter des crédits-carbone pour compenser vos émissions ne vous libère pas de votre responsabilité face à l'environnement. À prime abord, la meilleure façon de neutraliser ses émissions de carbone est de ne pas en produire du tout. Prendre des vacances près de chez soi, opter pour un véhicule électrique, remplacer le chauffage au bois par l'électricité sont autant de moyens de réduire efficacement son empreinte. Acheter des crédits devrait être un dernier recours. C'est comme l'usage du plastique : c'est bien de recycler, mais c'est encore mieux de ne pas en consommer.

Et si, entretemps, vous commettez un péché environnemental « vénial », plantez un arbre dans votre cour. Mais s'il est « mortel », appelez un « curé » du carbone et achetez des crédits. Votre conscience s'en trouvera quelque peu soulagée.

¹ Source La Presse+

Mon humble avis... sur la DPJ

Bien entendu mon expérience de travail a été la principale source de ce texte, mais...

par Chantale Vallières



La protection des enfants par la société ne date pas d'hier. Bien avant la mise en place de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), la prise en charge des enfants vulnérables a été faite par le clergé et les communautés religieuses. Puis, à la fin des années soixante-dix, le Québec, société différente et novatrice, offre à ses enfants une politique familiale exceptionnelle avec la LPJ. Déjà, le Québec était à l'avant-plan en matière de politiques sociales et surtout familiales. En fait, cette loi a été adoptée l'année de ma naissance pour être appliquée en 1979. Une loi a aussi inspiré bien des législations étrangères, peuple québécois, soyons fier.

Cette loi a grandi, tout comme les enfants du Québec qu'elle a tenté de protéger du mieux qu'elle a pu. Tout comme un enfant, elle a eu de belles expériences, comme malheureusement de moins bonnes. Au fil du temps, elle tente de s'améliorer, s'adapter aux changements de la société. Cette loi a vécu des transformations afin de mieux répondre aux enjeux de société, tout en maintenant ses fondements de la protection des enfants. Tout comme un enfant, cette loi est aussi la responsabilité de la société. Le texte de loi qui la définit inclut un système juridique, un système de services sociaux, les familles et la responsabilité première des enfants revient... aux parents.

Cette loi a un bel âge... à peu près le mien. Nous avons grandi sans nous connaître, car ma famille n'a pas eu à composer avec de grands drames. Mes parents avaient les compétences et capacités parentales requises pour bien prendre soin du noyau familial. Je suis issue d'une famille tissée serrée et aimante. J'ai aussi eu la santé physique et mentale et de bons amis. J'ai évolué sans avoir à connaître la LPJ. Puis, mes études terminées, nos routes se sont croisées, tout comme de nouveaux amis qui se rencontrent. Mon amie Nadia m'a présenté le travail en CPEJ (Centre de protection enfance jeunesse) à l'époque. Moi et ce travail avons appris à nous connaître et j'ai été sous le charme de la protection de la jeunesse (PJ). Ainsi, mes interventions en Centre jeunesse avaient pour objectif de protéger les enfants. Une

sorte d'œuvre d'art de l'intervention auprès des familles. Il faut avoir du doigté pour confronter des réalités, partager aux parents notre vision de la protection alors que bien des fois, ces parents n'ont pas eu l'opportunité d'avoir des bases solides. Un mélange de couleurs s'effectue afin de tenter de dresser un tableau. Il nous faut aussi choisir un cadre d'intervention qui fera sens à notre tableau de couleurs différentes. Le processus d'application de cet art est bien structuré et plusieurs médiums doivent être mis à contribution. Les pinceaux, type de toile, couleur à l'acrylique ou à l'huile sont transformés par le processus d'intervention en LPJ : la réception et le traitement du signalement, l'évaluation et l'orientation du dossier, l'application des mesures soit par l'entente sur mesures volontaires ou mesures judiciaires, la révision des situations. L'objectif de cette démarche : la fermeture du dossier, car il signifie que les enfants sont à présent protégés. Toutefois, cet objectif n'est pas toujours atteint, car de nombreux dossiers sont parsemés de circonstances souvent complexes et les drames sont partie prenante du travail à la direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Des enfants reçoivent alors des services pendant de nombreuses années.

Une œuvre d'art a aussi son processus bien à elle pour devenir ce qu'elle est. Beaucoup de travail est fait avant d'en arriver au vernissage. Il en est de même pour la protection des enfants et l'intervenant seul ne peut y parvenir. Il a besoin du support de la famille, les services scolaires, le secteur de la santé et des services sociaux et...

Ce support va au-delà des professionnels. La communauté a aussi sa part de responsabilités. L'entraide est de mise pour accompagner les enfants, parents et familles vers l'amélioration de compétences et capacités parentales. Il faut souvent faire différemment pour apporter un changement et là, la réalité régionale est particulière. Certes, nous ne pouvons avoir la même gamme de services que les grandes régions mais, nous avons la proximité des milieux et le cœur « à la bonne place » de bien des personnes pour compléter cet écart. Ici, nous savons bien faire autrement.

La DPJ a été mon quotidien de travail pendant une vingtaine d'années. Nous avons appris à nous connaître et à nous apprivoiser. Comme toute relation, celle-ci n'a pas toujours été simple. La protection des enfants passe par la LPJ qui est un cadre précis des interventions à poser. Il faut bien la cerner. Le travail ne peut se faire seul alors, il faut connaître les services disponibles tant du réseau, du communautaire que de la famille. Je ne fais pas exception à bien de mes anciens collègues. J'ai été régulièrement confrontée à la question : maintien dans le milieu familial ou placement dans un autre milieu? La critique sur cette décision peut être facile, mais la décision complexifie le sommeil. En fait, toutes les décisions doivent être prises dans l'intérêt de l'enfant, mais doivent à la fois tendre à maintenir l'enfant dans le milieu familial (article 4 de la LPJ). Dans certaines situations, la décision en revient à un juge de la Cour du Québec, Chambre de la Jeunesse. L'intervenant social doit être fin prêt à présenter les faits ainsi que son analyse qui explique ses recommandations au tribunal. Une partie du travail spécifique en protection de la jeunesse.

Camil Bouchard, psychologue et chercheur, a passé la majeure partie de sa vie à étudier cette loi et ses impacts. Dans un récent article j'ai lu sur certaines de ses réflexions. Il en précise une que nous devons tous nous poser : « Comment se fait-il qu'on ne soit pas capables d'intervenir de façon convaincante auprès des familles et de les aider? Plutôt que d'essayer de faire en sorte qu'ils se rattrapent une fois que la situation est complètement décomposée? » En fait, il est de mise de préciser que la DPJ intervient avec la LPJ dans des situations exceptionnelles, situations qui sont à la hausse depuis de nombreuses années. Comment se fait-il que comme société novatrice, nous ne soyons en mesure de supporter les parents avant que la situation des familles arrive à l'urgence? En fait, la DPJ, c'est la salle d'urgence en services sociaux pour NOS enfants du Québec.

Mon humble avis... les familles ayant des difficultés est une responsabilité collective et nous pouvons tous y contribuer à différents

égards. Il nous faut observer pour dépister et supporter les plus vulnérables AVEC le soutien de la communauté. C'est possible grâce au dépistage de la problématique chez les tout-petits et leur famille, au programme *Ma famille ma communauté*, aux initiatives locales. Car, selon l'enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM), en 2017, 37 % des enfants de l'Abitibi-Ouest étaient vulnérables dans au moins une des cinq sphères de leur développement. Le comparatif au Québec est de 27,7 % et régionalement de 26 %. Pour que les professionnels des services sociaux puissent intervenir, le regard et l'appui de la communauté sont de mise.

Je vois d'un bon œil la commission d'enquête, en autant que le travail de cette commission ait une vision large sur le processus d'intervention auprès des familles en difficulté. Des experts partageront sur le processus d'intervention en LPJ. Il faut aussi préciser que le manque d'effectif dans ce secteur, comme plusieurs autres des services sociaux, occasionne des dommages collatéraux. Il faut avoir en tête que le manque d'effectif, l'augmentation des signalements depuis plusieurs années occasionnent un stress supplémentaire sur le système de protection. Les cas en « salles d'urgence des services sociaux à l'enfance » ne cessent d'augmenter (en référence ici aux enfants pris en charge par le DPJ).



Source : Bilan des DPJ/DP 2019

Des investissements ont été faits dernièrement au Québec pour la DPJ. C'est un pas vers de possibles solutions. Il faut aussi mettre à l'avant-plan, tel que cité en page 5 du bilan des DPJ et DP de 2019 disponibles sur Internet :

« La protection des enfants passe d'abord et avant tout par un soutien précoce et adéquat offert aux parents dans la résolution de leurs difficultés personnelles et dans l'exercice de leurs responsabilités parentales. Par conséquent, il est

primordial que l'accessibilité à une gamme de services diversifiés et adaptés soit facilitée partout au Québec. Il faut pouvoir répondre rapidement aux besoins d'aide des familles et être en mesure de les soutenir efficacement. Plus tôt celles-ci recevront l'aide requise, plus grande est la probabilité que les enfants soient mis à l'abri de la maltraitance. Dans ce domaine, la prévention est primordiale ! À cet égard, des améliorations importantes sont nécessaires ».

Comme il est possible de le constater, la protection des enfants ne passe pas que par la DPJ, mais bien par un système de santé et de services sociaux qui est un atout important. Sur la page Internet : touspourlestoutpetits.com qui a pour cause que les enfants devraient avoir les mêmes chances de se développer pleinement, il est possible d'y lire des recommandations intéressantes afin de permettre aux enfants de se réaliser : services de garde éducatifs de qualité et accessibles, des lieux publics sécuritaires pour apprendre et s'amuser, des soins de santé adaptés et accessibles à tous, un accompagnement dès la grossesse, des mesures collectives pour faciliter la conciliation famille-travail, un logement accessible et adéquat où grandir en toute sécurité.

Protéger des enfants et en assurer un bon potentiel de développement n'est pas simple pour une société. Bien que le fardeau en revient à la DPJ, nous avons aussi comme citoyens un rôle à jouer. Prendre soin les uns des autres. Supporter des parents dans le besoin par des gestes simples, être ouverts à accueillir la détresse de l'autre et le référer aux services et bien entendu, signaler la situation d'un enfant dans le besoin.

À présent, je ne travaille plus directement à la DPJ. Je l'assume, je suis une intervenante de ces 22 qui ont quitté depuis l'an dernier. En mars 2019, j'ai vécu ma dernière journée « formelle » au sein du programme jeunesse. Je salue et remercie le « cœur au ventre » de mon équipe et celui des autres en région. Ces équipes qui offrent le meilleur d'elles-mêmes pour aider et supporter des familles en besoin d'aide, voire jusqu'à la détresse. J'ai travaillé avec des enfants, adolescents et parents du meilleur que j'ai pu. J'espère leur avoir apporté autant que j'ai reçu d'eux.

Le type de travail que j'ai accompli fait très peu souvent les manchettes pour ses bons coups. Pourtant, des progrès dans les familles

vulnérables, il y en a des enfants remplis de résilience, il y en a des enfants qui réussissent à concrétiser leurs projets personnels malgré les embûches, il y en a aussi. De bons parents à la DPJ, il y en a. L'intervention sociale auprès des familles en difficulté, ce n'est pas simple. Les problèmes chez les adolescents changent eux aussi et causent des tracas à bien des parents. Toutefois, il y a fréquemment de l'espoir auquel il faut être en mesure de s'accrocher pour qu'il devienne réalité. Après 20 ans dans ce milieu, je suis arrivée à une étape de ma vie professionnelle où il m'est possible de constater bon nombre de réussites. C'est toujours un plaisir d'entendre le récit de certains et surtout de constater leurs victoires. Il faut préciser que personne n'est à l'abri dans sa vie de vivre un moment difficile. Les services offerts aux familles touchent toutes les sphères d'une société. Avoir besoin de support et d'aide est possible pour tous.

À présent, j'agis à titre de collaboratrice. Je tente et tenterai de faire de mon mieux dans ma position actuelle afin de soutenir le travail à la DPJ et éviter certaines situations. Le travail de collaboration est important pour nos familles. Certes, le travail en milieu jeunesse est exigeant et il me manquera. Évidemment, des gens de cœur, collègues, direction et clientèle, m'ont forgée comme professionnelle et je les remercie tous. Je poursuis mon voyage professionnel d'une autre façon.

L'intervention sociale est souvent « diluée » dans la panoplie des services offerts dans notre système de santé et de services sociaux. Ce texte se veut simplement une reconnaissance et une valorisation de l'intervention sociale au sein de notre société. Celle de la DPJ fait peu souvent les manchettes pour les bonnes actions, excepté durant la période des fêtes. La Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse a débuté. Certes, des constats et améliorations seront mis de l'avant. Lorsque vous entendrez les différents commentaires, je souhaite que vous puissiez aussi mettre en contexte certaines notions de ce travail. La protection des enfants, c'est en fait... l'affaire de tous.

Vous êtes de ceux et celles qui souhaitent en savoir plus sur le rôle d'une famille d'accueil (jeunesse, adulte), voici le numéro de téléphone à composer : 819 762-2848.

voir les sources en page 14

T'es pas game!



Vieux grincheux

Nos gymnases

Malgré mon âge respectable, je suis encore capable et intéressé à aller fouiner sur des sites comme Facebook, YouTube, etc. Depuis quelque temps, on nous offre une panoplie de photos de vieilles granges, certaines encore debout et fières, d'autres avachies, prêtes à s'écrouler.

Moi, le vieux grincheux, ça me rappelle mes jeux d'enfant. Ces granges, c'était nos gymnases à l'époque où on ne savait même pas ce que signifiait le mot gymnase. On s'y retrouvait en gang où chacun avait un rôle de héros de toutes sortes. On fonctionnait selon le principe du « t'es pas game! »; cette expression était l'élément déclencheur de toutes les prouesses et de tous les défis à relever.

Les gymnases de nos écoles modernes sont équipés d'une foule d'appareils tels : poutres, trampolines, trapèzes, anneaux, barres parallèles, barres fixes, matelas, etc. Eh bien, on possédait tout cet attirail dans nos granges. Pour la discipline de la poutre, il n'y avait pas de problème, nos granges étaient traversées par d'immenses poutres faites de troncs d'arbres équarris de plus de huit mètres. Cependant, plutôt que d'être à un demi-mètre du sol, elles étaient juchées à plus de quatre mètres. Quand on se décidait à l'emprunter, il fallait la « marcher » d'un mur à l'autre; pas question d'abandonner à mi-chemin, cela aurait trahi notre engagement à relever le défi, après avoir répondu : « oui » ou « t'es pas game! » lancé par l'un des braves de



la troupe. Il fallait compter sur le foin et la paille accumulés au plancher pour remplacer les matelas en cas de chute...

Quant aux anneaux, le câble de la fourche à foin dans lequel on avait fait une boucle en était un bon suppléant. Il nous permettait aussi de jouer à Tarzan se balançant au bout d'une liane en lançant son célèbre cri. Parfois même, c'était la fourche à foin qu'on utilisait comme trapèze après y avoir ajouté un gros goujon de bois transversal nous permettant de s'y accrocher les mains, les jambes et même les pieds.

Eh non, nous n'avions pas de trampoline, mais des balançoires fabriquées en corde à balles; elles nous permettaient de faire le saut de la mort. Cela consistait à se laisser tomber alors qu'on atteignait la hauteur maximale de l'oscillation. Il fallait sans faute tomber debout en courant, sinon c'était les contusions ou les saignements de nez.

Parfois, nous avons la chance qu'un animal se retrouve dans la grange après s'être échappé de l'étable. Ça c'était l'aubaine! On pouvait pratiquer le rodéo à califourchon sur le dos d'un veau, d'une vache, voire d'une grosse truie. Et, bien sûr, le défi comme dans les vrais rodéos était d'éviter de se faire désarçonner... Cela remplaçait avantageusement le cheval d'arçon, cet agrès à l'usage des gymnastes masculins.

Nous n'avions pas besoin du tremplin pour exécuter des sauts périlleux. On n'avait qu'à

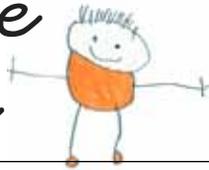
se laisser choir du faite de la grange pour atterrir sur une veilloche de foin que l'on avait entassé au point prévu de la chute. Le cascadeur avait donc avantage à participer à la confection de cette meule de foin s'il tenait à la vie...

Nos jeux n'exigeaient pas toujours une grosse dose de courage. La cachette, la « battecan » étaient souvent au menu, surtout quand on se retrouvait dix ou quinze garçons turbulents dans le même parc d'amusement. L'un de nos jeux les plus sécuritaires, appelé « concours de pipse », consistait à faire pipi du haut du fenil et à tenter de projeter le liquide le plus loin possible, tout en lui permettant de décrire une belle arabesque dorée... Et, le comble de la réussite, c'était de diriger ce jet dehors sur le nez du taureau à travers une fente du mur. Ce dernier, j'ignore encore pourquoi, exécutait la plus belle grimace animale en se relevant la tête et en remontant sa lèvre supérieure de même que son nez. C'était à chaque fois un grand éclat de rire de tous les spectateurs.

Comme vieux grincheux je devrais terminer par ce cliché tant de fois répété par des gens de ma génération : « Nous autres, dans notre temps, on savait s'amuser, c'est pas comme les jeunes d'asteure qui font juste pitonner sur leur téléphone. » Mais non, je ne dirai pas cette phrase assassine. D'abord, ces granges n'existent plus et les jeunes d'asteure feront bien ce qu'ils veulent, moi je suis maintenant HORS JEU... autant pour les cascades dans les granges que pour tous les jeux de clavier.



Faire la lecture aux tout-petits



En bibliothèque, offrez la Lecture en cadeau aux enfants. Ce programme d'éveil à la lecture a cours dans la plupart des bibliothèques. Les livres recueillis sont ensuite redistribués aux enfants de milieux défavorisés de la même région. Les maisons d'édition rivalisent de finesse dans l'art de choisir les auteurs dont elles éditeront les écrits destinés aux tout-petits. Ces albums sont pratiquement tous de précieux objets dont on peut, en tant qu'adulte, tirer partie autant que l'enfant.

Le lien qui unit déjà l'adulte et l'enfant et le choix qu'on fera des albums à lui lire comptent. Rien n'exclut que l'enfant puisse faire lui-même ses choix qui seront peut-être influencés par les images riches en couleurs vibrantes illustrant des sujets qui lui sont chers : animaux, féerie, ronde des saisons, beauté sous toutes ses formes.

Comprenons que l'enfant sait lire les images : elles parlent d'elles-mêmes. Les mises en situation évoquent des processus en série que l'enfant devine. Les scènes ramenées au quotidien dans sa propre vie d'enfant, il les connaît bien et celles qu'il retrouve dans son livre préféré le rassurent comme une référence pour juger de sa réalité d'enfant. Il sait s'identifier au héros de l'histoire. Il sait en apprécier le déroulement capable de ne prendre forme qu'à partir des images. Tant mieux si les mots en précisent plus tard le sens.

Au moment choisi de faire la lecture, un rituel s'impose. Simplement une douce lumière, du confort, la chaleur humaine indispensable aux échanges et la magie opère dans la complicité. Si vous êtes tous deux en harmonie avec les valeurs véhiculées là, à travers les pages d'une fin de journée, elle se terminera sur une note rassurante.

Les histoires ne sont pas invariablement faciles. Il en est de moins paisibles, mais tout de même riches d'enseignements que l'enfant n'assimilera pas nécessairement dès maintenant, mais qui laisseront chez lui une empreinte, justement grâce au fait que leur contenu questionnera son sens critique : est-ce bien, est-ce utile, est-ce vrai, questions que vous ne laissez pas surgir du néant avant qu'elles ne se posent d'elles-mêmes à l'esprit de l'enfant.

Oui, même à un très jeune âge, par la lecture, on peut semer dans un terreau fertile les graines de l'espoir et de la liberté et, dans la mesure où l'on croit qu'elles peuvent germer et produire, l'on n'aura certes pas perdu son temps pour assurer la suite du monde en favorisant chez les enfants et petits enfants une réflexion objective et une ouverture à l'autre, toutes deux obtenues grâce, entre autres, à la lecture.

Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau municipal au plus tard le lundi précédent, soit une semaine à l'avance. Passé ce délai, vos demandes ne seront traitées qu'à la séance du conseil suivante.

HEURES D'OUVERTURES DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le bureau de la municipalité sera FERMÉ pour la période des Fêtes, à partir du lundi 23 décembre 2019 jusqu'au vendredi 3 janvier 2020 inclusivement.

Vous avez réservé une salle au Centre municipal pour le temps des Fêtes? N'oubliez pas de passer chercher vos clés au bureau municipal au plus tard le vendredi 21 décembre, à 16 heures.

Les heures d'ouverture normales du bureau reprendront le lundi 6 janvier 2020.

Joyeux Noël et Bonne année 2020!



**Prochaine séance du conseil
2 décembre 2019**
La séance a lieu à 20 h, au 499, Route 393



ORDURES ET RECYCLAGE PENDANT LES FÊTES

Il n'y aura aucune interruption des collectes des ordures et des matières recyclables cette année pendant la période des Fêtes.

La collecte se fera normalement.

Nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de déposer les cendres de poêle directement dans les bacs à ordures.

MESSAGE

L'entrepreneur J.L.R. qui effectue la collecte des ordures et du recyclage demande aux citoyens leur collaboration en installant des réflecteurs des deux côtés de leurs bacs.

Étant donné que l'entrepreneur débute sa tournée très tôt le matin et que la visibilité n'est pas toujours très bonne, les réflecteurs aident grandement à repérer les bacs.



LES CENDRES NE VONT PAS DIRECTEMENT DANS LES BACS À ORDURES!

Palmarolle, 1^{er} décembre 2019 – Nous désirons vous transmettre des informations importantes concernant la disposition des cendres de poêle dans le bac à ordures ménagères. Comme vous le savez, les cendres doivent être éteintes, complètement refroidies et sèches lorsque vous en disposez, comme l'indique le Règlement municipal n° 218, Article 11.

Nous désirons solliciter votre coopération envers les éboueurs en plaçant vos cendres complètement refroidies (ceci peut prendre plusieurs jours) dans des sacs poubelles fermés, avant de les placer dans le bac à ordures, sinon le bac ne sera pas ramassé. Ceci est dans le but de sécuriser la condition de travail des éboueurs et les camions. En effet, il est extrêmement désagréable et dangereux pour ces travailleurs de devoir respirer la poussière de cendre lorsque celle-ci est déversée librement dans le camion; elle est également très irritante pour les yeux. En plus de garder vos bacs plus propres, cette action vous permettra de vous assurer que les cendres sont bien éteintes et froides. Votre participation sera vraiment appréciée par les travailleurs et l'entrepreneur afin de prévenir les accidents de travail et les risques d'incendies dans les camions.

Nous vous rappelons aussi que, afin de respecter les normes de sécurité et le Règlement municipal n° 218, Article 8.8, les cendres déposées dans les contenants en métal, comme les chaudières ou les seaux, avec ou sans couvercle, ne seront pas ramassées par les éboueurs. En effet, ces contenants de métal empêchent les cendres de refroidir adéquatement, représentant ainsi un risque d'incendie à l'intérieur du camion.

De plus, les alentours des bacs ainsi que les bacs eux-mêmes (couvercles également) doivent être complètement déneigés, sinon ils ne seront pas vidés de leur contenu. Il en est de même pour les bacs sans roues ou endommagés. ***Nous comptons sur votre collaboration!***

En période hivernale, des priorités pour la sécurité de tous!



La Municipalité de Palmarolle tient à rappeler à ses citoyens et aux entrepreneurs que les opérations de déneigement sont complexes et nécessitent d'abord et avant tout la collaboration de tous pour être menées de manière efficace et sécuritaire.

L'opération de déneigement varie selon l'importance, la fréquence, la durée des précipitations, le bris de certains équipements ainsi que l'ensemble des conditions climatiques (pluie, vent, grêle, poudrerie, etc.) Les véhicules affectés au déneigement ne peuvent pas être partout à la fois.

Il faut préciser que le moment de la journée où se déroulent les opérations a une incidence sur la durée du travail à effectuer. En plein jour, la circulation et les automobiles garées en bordure des rues nuisent aux opérations et ralentissent leur progression.

Pour faciliter les opérations de déneigement sur le territoire de la Municipalité de Palmarolle, les citoyens sont invités à observer les consignes suivantes :

Le déneigement de votre entrée de cour est votre responsabilité

Le déneigement de votre entrée, qu'il soit exécuté par vous-même ou par un entrepreneur privé, doit respecter le règlement municipal.

Le fait de déposer de la neige, de la glace ou toute obstruction sur une voie publique constitue une nuisance et contrevient à la réglementation municipale. La neige enlevée de l'entrée doit être déposée sur votre terrain. Elle ne doit pas être mise devant les propriétés voisines ou de l'autre côté de la rue. Il est de votre responsabilité d'en aviser l'entrepreneur qui déneige votre entrée.

Pour les citoyens comme pour les entrepreneurs en déneigement, tel que stipulé à l'article 3 du Règlement 188 de la Municipalité,

« Il est strictement défendu à tout propriétaire, locataire ou occupant de prendre la neige se trouvant sur son terrain, ou tout autre endroit et de la laisser le long ou en travers des trottoirs, rues, avenues, rangs ou ruelles de la Municipalité ». Toute personne qui enfreint ce règlement est passible d'une amende.

En plus des dangers évidents pour les véhicules qui circulent, le fait de pousser, souffler ou de laisser de la neige sur une route pourrait aussi occasionner un danger autant pour vous que pour les opérateurs de chasse-neige.

De plus, le propriétaire d'un terrain situé à une intersection de voies publiques ne doit pas laisser s'accumuler de neige pouvant réduire la visibilité des automobilistes.

Restriction de stationnement de nuit du 1^{er} novembre au 1^{er} mai

Du 1^{er} novembre au 1^{er} mai inclusivement, il est interdit de stationner un véhicule sur la voie publique la nuit entre 23 h et 7 h (selon le Règlement n° 176 de la Municipalité de Palmarolle), dans tous les secteurs résidentiels définis par le règlement.

Dans les autres secteurs, tous les conducteurs et propriétaires de véhicules devront se conformer aux informations contenues sur les enseignes installées.

Nous avons besoin de votre collaboration volontaire pour faciliter le travail des déneigeurs. En effet, lorsqu'en milieu urbain sur les rues et avenues des véhicules sont stationnés des deux côtés d'une rue ou avenue, il est impossible au chasse-neige de passer. C'est trop étroit et les véhicules empêchent le déblaiement complet de la rue. Et en conséquence, la rue ne peut être déneigée convenablement.

Nous aimerions votre collaboration en mo-

difiant vos habitudes de stationnement, c'est-à-dire que lorsque vous voyez un véhicule stationné sur un côté de rue ou avenue et que vous désirez vous y stationner également, de bien vouloir vous stationner du même côté que le premier arrivé, et ainsi de suite pour les autres véhicules qui arrivent après. En ayant tous les véhicules stationnés du même côté de rue, le chasse-neige aura beaucoup plus de facilité à passer et à se retourner rendu au bout de la rue. Le deuxième côté de rue serait alors fait le lendemain, lorsque les véhicules seraient stationnés du côté déblayé la veille.

De plus, il est souvent rapporté par les déneigeurs, que plusieurs citoyens ont des camionnettes stationnées dans leur entrée, mais que l'arrière de celle-ci dépasse de l'autre côté du banc de neige, dans la rue. Il est très important que votre véhicule soit entièrement stationné dans votre cour. Les déneigeurs n'ont pas l'intention de faire du slalom avec le chasse-neige afin d'éviter d'accrocher vos véhicules mal stationnés.

Véhicules de déneigement

Restez à une distance sécuritaire derrière les véhicules de déneigement lorsque les feux clignotent.

Afin d'accomplir un travail adéquat, les chasse-neige et les camions épandeurs de sable doivent circuler plus lentement que les véhicules ordinaires. Le chasse-neige projette de la neige, ce qui réduit considérablement la visibilité à proximité de celui-ci. Il peut donc être dangereux de doubler un chasse-neige.

Aucun bac n'a sa place dans la rue

Ensemble, laissons nos rues dégagées afin d'en faciliter l'entretien. Les jours de collecte, assurez-vous de positionner vos bacs sur votre propriété de façon à ne créer aucune obstruction dans la rue. Autrement, la bordure de rue ne peut être déneigée efficacement et vos bacs risquent d'être endommagés.

LES SÉANCES DU CONSEIL EN BREF...



Lors de la séance ordinaire du 4 novembre 2019, le Conseil municipal a, entre autres...

- Refusé la commandite de 200 \$ au *Tournoi Bantam de La Sarre* puisqu'il bénéficie déjà d'un tarif réduit équivalent à celui du Hockey mineur soit 42 \$ de l'heure;
- Autorisé une commandite à la ligue de hockey rural Les Braves de Palmarolle sous forme de tarif réduit équivalent à celui du Hockey mineur soit 42 \$ de l'heure;
- Autorisé une commandite au Hockey-Luge adulte sous forme de tarif réduit équivalent à celui du Hockey mineur soit 42 \$ de l'heure;
- Autorisé le maintien de l'ouverture de l'aréna jusqu'au 28 mars 2020 afin de permettre le spectacle de fermeture de saison du *Club de patinage Artistique Macamic*;
- Refusé le partenariat financier à la *Fondation de Charité des Policiers* dans la Campagne des paniers de Noël;
- Autorisé une commandite de 100 \$ aux Chevaliers de Colomb de Palmarolle à l'occasion de la *Fête de Noël des enfants*;
- Mandaté la conseillère Lyne Vachon pour assister à la rencontre Constellation-Abitibi pour les familles qui s'est tenue à Rouyn-Noranda et la conseillère a accepté de le faire bénévolement.
- Accordé son appui moral à la *Commission scolaire Lac-Abitibi* et le comité de relance de la piste d'athlétisme dans leur projet de la construction d'un *Site Multisports* à La Sarre;
- Adopté une politique de déneigement proposée dans le projet présenté par le conseiller Daniel Perron;
- Adjugé la soumission de 24 978.32 \$ de *R.J. Lévesque & Fils* concernant les travaux urgents de nettoyage et de désinfection du puits n° 3;
- Autorisé le gouvernement du Québec à divulguer à la *Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue* (SESAT) les renseignements qu'elle lui transmet annuellement en vertu du *Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau* (Q-2,r.14);
- Entériné l'achat d'un réfrigérateur commercial (3 495.24 \$) pour le Centre municipal pour lequel réfrigérateur la Municipalité a obtenu une subvention de la MRC dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT) pour le projet « *Amélioration au Centre communautaire* ».

Lors de la séance extraordinaire du 11 novembre :

- Statué de demander un prêt de services d'un inspecteur municipal auprès d'autres municipalités pour conclure une entente pour les services à Palmarolle;
- Mandaté la MRC d'Abitibi-Ouest conjointement avec le ministère de l'Environnement pour tenir une consultation publique dans le dossier de l'agrandissement de la porcherie;
- Mandaté Élisabeth Tardif, agente de liaison au *Carrefour Jeunesse emploi d'Abitibi-Ouest* (CJEO), dans la démarche de la Municipalité pour l'embauche d'un directeur général;
- Mandaté l'urbaniste de la Ville de La Sarre, monsieur David Poirier, pour élaborer un plan d'aménagement pour le développement de la 13^e Avenue et de la 14^e Avenue, ainsi que dans le dossier de la construction de l'*Épicerie Marion & Fils*;
- Autorisé l'embauche de monsieur Éric Courchesne au poste de directeur général et secrétaire-trésorier à la Municipalité.

Vous pouvez consulter tous les procès-verbaux des séances du conseil sur le site Internet de la municipalité à l'adresse palmarolle.ao.ca .



CONSTRUISSONS

PATRIMOINE 360

VOTRE AVENIR

LE POINT SUR MA VIE

Pourquoi faire un bilan de vos biens?

De nos jours, nous n'avons pas une, mais cinq cartes de crédit, deux comptes d'épargne et trois comptes chèques dans trois institutions financières différentes dont une près de l'usine de notre ancien employeur, une autre dans notre ville natale et la dernière à proximité de notre résidence, un coffret de sûreté, deux REER... la liste pourrait s'allonger presque indéfiniment! Et si demain quelqu'un était chargé de disposer de ces actifs afin de remettre les sommes dues à des héritiers? Comment procéderait-il? Comment pourrait-il connaître l'existence de tous ces biens, de tous ces investissements, de toutes ces dettes et de tous ces actifs numériques incluant les comptes sur les réseaux sociaux et les photos?

Et si quelqu'un était chargé de s'occuper de votre bien-être et de vos biens dans l'éventualité de votre incapacité, comment pourrait-il connaître les médicaments qui vous sont nécessaires, la nature des directives médicales ou de vos obligations?

Toutes ces recherches pourraient sensiblement retarder le règlement d'une succession et empêcher des proches de jouir rapidement des sommes qui leur sont destinées. Sans les données contenues dans un bilan, les héritiers auront de la difficulté à évaluer la valeur de ce que vous leur laissez. En fait, ils auraient intérêt à refuser tout legs si la succession est déficitaire. Il peut aussi servir aux fins de redistribution de patrimoine à la suite d'une séparation ou d'un divorce, par exemple. Un tel document serait également très utile dans l'éventualité d'une réclamation d'assurance, d'un incendie ou de votre inaptitude.

La Chambre des notaires rend accessible au public le formulaire Patrimoine 360 pour indiquer à vos proches l'existence de :

- vos comptes bancaires;
- vos cartes de crédit;
- vos polices d'assurance;
- vos placements;
- vos régimes de retraite;
- vos dettes;
- votre coffret de sûreté;
- vos contrats et documents légaux;
- vos comptes de réseaux sociaux;
- vos photos, etc.

Faites l'inventaire de vos avoirs personnels, des actifs numériques, des documents importants à l'aide du formulaire court ou long du Patrimoine 360. Évitez des recherches laborieuses à votre liquidateur ou mandataire, indiquez-leur l'emplacement de vos biens et documents importants.

Obtenez l'aide de votre notaire

Afin que rien ne vous échappe, vous avez intérêt à consulter un notaire qui recevra votre bilan en forme notariée ou qui révisera votre bilan et l'annexera à un acte de dépôt.

Dans un cas comme dans l'autre, le notaire conservera votre bilan dans un lieu sûr dans son greffe (chambre forte). Le document est ainsi protégé contre les risques d'intrusion et de destruction. De plus, le notaire inscrira votre bilan dans un registre à la Chambre des notaires du Québec, ce qui facilitera grande-

ment sa recherche éventuelle par le liquidateur ou le mandataire.

Conservation en lieu sûr

Il est conseillé d'être très prudent avec les informations sensibles pouvant faciliter le vol d'identité ou la fraude. Conséquemment, le bilan et l'annexe doivent être conservés dans un endroit sécurisé (chambre forte d'un notaire, coffret de sûreté ou coffre-fort). L'annexe contenant les mots de passe ne devrait pas être consignée au même endroit que le bilan patrimonial.

Mise à jour périodique

Le bilan patrimonial doit être mis à jour périodiquement pour refléter votre réalité financière et personnelle.

Que comprend le bilan patrimonial?

Le bilan patrimonial est un inventaire des éléments qui composent votre patrimoine. Cet inventaire est aussi axé sur la localisation de ces biens et valeurs : le nom et l'adresse de l'institution où se trouvent les comptes bancaires, ceux des émetteurs de cartes de crédit, des courtiers et du voisin à qui est due une petite somme depuis trop longtemps.

Téléchargez gratuitement le formulaire « Patrimoine 360 » et indiquez à vos proches l'existence de vos avoirs.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : www/cnq.org (recherche « patrimoine 360 »)



LES BIENFAITS DU RIRE

Dolorès Guertin-Audet

Osez rire et surtout ne vous limitez pas à rire; c'est un signe de bonne santé.

Si vous êtes de nature à stresser facilement, le rire est un antidote naturel contre le stress, car lorsqu'on rit, on secrète des endorphines (ce sont des hormones qui ont la propriété de réduire la production d'adrénaline et de cortisol qui sont générés par le stress).

- Rire nous permet de bien oxygéner notre cerveau, c'est un relaxant musculaire;
- Rire est un réducteur d'anxiété, d'insomnie et de dépression;
- Rire est un renforcement du système immunitaire; avec l'alimentation et le sport, ils forment un trio contre plusieurs maladies;
- Rire améliore la circulation du sang ainsi que l'oxygénation du coeur; ce qui permet de réduire le risque de caillots;
- Rire est un réducteur de la douleur; en riant on secrète des endorphines qui l'atténuent;
- Rire augmente la confiance en soi et la positivité;
- Rire chaque matin rend de bonne humeur. Il est même important de rire de soi-même et de nos erreurs, car cela nous permet d'être plus à l'aise.
- Rire permet de faire partie d'un groupe plus facilement et de nouer de bonnes relations.

COMME NOËL S'EN VIENT, qu'on veut vivre de bons moments, s'émerveiller par la beauté des lumières; que les événements de nos vies fassent rire nos coeurs au lieu de les resserrer dans le malaise ou le malentendu... Que les souvenirs de cette merveilleuse fête restent à jamais gravés en chacun de nous!

« Tu m'as montré Seigneur la route de la vie; en ta présence LA JOIE est sans mesure. » (Ps 15,11)

Défi Bolivie 2020



Réalise
le rêve d'une vie!

En traversant le désert salin que représente le Salar d'Uyuni.
En escaladant le sommet du Huayna Potosi de 6 088 mètres.

Inscris-toi dès maintenant!

Michel Ratté
Organisateur officiel
418 221-5933



fondationhospamos.ca

Fais don de ta vie!



FONDATION
D'AMOS
INC

fondationjacquesparadis.org



FONDATION
HOSPITALIERE
de Royyn-Noranda

fondationhospitalierem.com

Sources de l'article de Chantale Vallières « Mon humble avis ... sur la DPJ » pages 8 et 9

- <http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/en-bref-notes-d-information-de-la-bibliotheque/4784-le-systeme-de-protection-de-la-jeunesse-au-quebec>
- <https://www.lapresse.ca/actualites/201910/26/01-5247107-commission-denquete-sur-la-dpj-avec-ses-parents-a-tout-prix/>
- <https://www.ledevoir.com/societe/565335/commission-sur-les-droits-des-enfants-on-a-failli-comme-societe-dit-regine-laurent>
- <https://ici.radio-canada.ca/tele/enquete/site> (reportage du 14 novembre 2019)
- <http://agirtot.org/>
- <http://agirtot.org/actualites/2019/diffusion-des-resultats-de-l-eqdem-en-abitibi-temiscamingue/>
- <https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/ma-famille-ma-communaute/touspourlestoutpetit.com>



À la troisième rencontre régulière des membres tenue le 11 novembre dernier :

Pour que nous restions tissées serrées, du Cercle de fermières Palmarolle, est financé en partie par le gouvernement du Canada dans le cadre de ses programmes destinés aux aînés. Cette aide a permis de remplacer des équipements désuets. Le local sera équipé de trois nouveaux métiers (et accessoires) aux dimensions suivantes : 36", 45" et 120", de quatre chaises de couture à roulettes ainsi que d'un centre multifonctions numérique couleur.

Sans ce programme de financement pour les projets communautaires, il aurait été impossible, voire impensable d'acheter cet équipement.

À la manière des valeureuses fermières qui nous ont précédées, un legs pour les générations futures.

Le document PLAN DE TRAVAIL DU CERCLE DE PALMAROLLE 2019-2020 a été remis aux membres. On y retrouve tous les *Défis du mois* à relever par nos laborieuses Fermières. Soyons nombreuses à nous impliquer et à présenter nos réalisations dans différents domaines.

P'tits cœurs au chaud : les articles pour enfants et adolescents (DPJ) doivent être apportés au local des Fermières au plus tard le 4 décembre. Ils seront remis à la DPJ le 11 décembre 2019.

Bénévolat : vous êtes invitées à inscrire les heures de bénévolat que vous faites sur la formule prévue à cet effet. Il faudra rapporter votre feuille à la rencontre de février, car il y a relâche en janvier.

Merci!

Les ateliers du mercredi (13 h à 16 h) sont de retour ! Nous vous y attendons en grand nombre. Dans une ambiance conviviale, il est possible de savourer une bonne tisane tout en réalisant de jolies choses :

- Annonce de deux autres ateliers à tenir prochainement : Fabrication de savons et la dentelle aux fuseaux par Christine Belleau;
- Ultérieurement : confection de bas au crochet.



Notre prochain rendez-vous est le **mercredi 11 décembre 2019**, pour un **souper partage, dès 17 h**. N'oubliez pas d'apporter une décoration pour égayer les tables.

Un échange de cadeau (10 \$) est laissé à discrétion de celles qui le désirent.

Un bingo pour la Fondation OLO (œuf – lait – orange) sera, entre autres, organisé pour la partie récréative de la soirée. C'est un organisme qui a prouvé sa grande utilité depuis plusieurs années. Nous comptons sur votre générosité pour continuer à soutenir l'aide alimentaire pour des mamans enceintes dans le besoin (des bébés en santé).

☞ **Il n'y aura pas de réunion en janvier 2020.**



Comité d'embellissement *Remercie...*

Mesdames Francine Boulet, Céline Lebel, Louise, Myriam et Monique Corriveau pour le don de leur temps et leurs talents à la décoration des couronnes de Noël que vous pourrez admirer dans le village pendant la période des fêtes.

Un merci aussi aux membres des Chevaliers de Colomb qui nous ont gracieusement fourni le matériel pour fabriquer ces couronnes.

Ghislaine Désaulniers, présidente du comité d'embellissement.



Grenier aux souvenirs *Gilles Fortier*

Mes vieux pères Noël

Au moment où vous recevez cet exemplaire du *Journal Le Pont*, nous ne sommes qu'à quelques semaines du temps des fêtes. Pour vous, je me suis mis dans l'ambiance de ce merveilleux temps en sortant mes vieux pères Noël.

Dans les années '50, mes parents possédaient un genre de petit dépanneur dans le rang 4 et 5 ouest. Donc régulièrement, les livreurs de liquueurs douces venaient chez nous et ce sont eux qui nous ont remis ces objets publicitaires.

Souvenez-vous que dans les années '50 et '60, les décorations ne s'installaient qu'une semaine avant Noël et que ce temps des Fêtes s'étirait jusqu'aux Rois, soit le 6 janvier.

Mes trois pères Noël datent de ces années-là et sont dans la famille depuis tout ce temps. Les deux pères Noël Pepsi ont un appui derrière pour qu'ils se tiennent debout. Quant au père Noël couronne Seven-Up, il a la même apparence des deux côtés et il doit être suspendu.

Juste pour vous donner une idée de grandeur, la couronne mesure 13 pouces et les pères Noël, 19 pouces.



Festivitas...

Un spectacle qui rassemble les familles

du 19 au 29 décembre

Une dame très bien connue en Abitibi-Ouest fait partie de la grande famille de la Troupe à Cœur ouvert depuis 2005, à l'époque du Paradis du Nord.

M^{me} Jeannine Journeault s'implique toujours dans l'organisation en donnant bénévolement du temps à la confection des costumes et à diverses autres tâches.

Au fil des ans, M^{me} Journeault a su démontrer aux autres membres de sa famille que la Troupe est un endroit où l'on peut s'accomplir tout en ayant du plaisir. Et c'est pourquoi sa fille, Micheline Larouche, sa petite fille, Caroline Larouche, ainsi que ses arrière-petits-enfants, Zack et Adèle Paiement, se sont greffés à l'organisation pour rejoindre leur aînée de 87 ans. « Une belle activité intergénérationnelle où l'on peut fraterniser et une fierté personnelle au dire de Jeannine ».



Comme elle, plusieurs personnes en Abitibi-Ouest font partie de cet organisme. Dans Festivitas, on compte parmi eux, des gens de Taschereau, Villebois, Macamic, Authier-Nord, Normétal, Dupuy, Palmarolle, Ste-Germaine, Colombourg, etc. Deux jours semaine, ces gens se rassemblent pour pratiquer les chorégraphies, les textes et chansons afin que le spectacle soit à la hauteur des attentes du metteur en scène et du public.

Pour une 3^e année, Festivitas revient en force du 19 au 29 décembre 2019. Vous trouverez tous les détails et les informations sur le site Internet de la Troupe au : www.latroupecoeurouvert.com

Cours de danse traditionnelle folklore individuel, en couple ou en ligne

Pour inscription ou information contacter :

M^{me} Françoise Mongrain Boulet au 819 787-2573 ou M. Gaétan Nadeau au 819 339-8058.



L'association québécoise des loisirs folkloriques vous invite à des cours de danse traditionnelle folklore individuel, en couple ou en ligne qui seront en accord avec le violon, l'accordéon et la guitare.

L'invitation s'adresse aux personnes de tous âges. Les jeunes aussi sont invités.

Endroit : **Palmarolle**

Les dates, les heures et le local seront à déterminer selon le nombre de participants et selon vos disponibilités.

Au plaisir de vous y accueillir en grand nombre!

Félix Goulet

Les mèches nouveau genre



Les habitudes des pêcheurs changent avec les années. Je me souviens de la première tarière à glace manuelle que mon père possédait. La tâche pour percer un trou était longue et fastidieuse. Désormais, sur le marché, nous retrouvons plusieurs styles de tarière : manuelle, électrique, à essence, au propane. Il existe aussi des modèles de mèches spécialisées que l'on utilise avec une perceuse domestique.

Dans mon cas, depuis près de 5 ans, j'utilise ma perceuse domestique. Oui, vous avez bien lu. Une perceuse à batterie de 18 volts. Fait à noter, il est important que cette dernière soit sans brosse et possède un mandrin de 1/2 pouce. Si vous possédez une perceuse semblable, vous pouvez y installer une mèche à l'aide d'un adaptateur peu coûteux.

Vous avez aujourd'hui le choix de plusieurs modèles. Le premier modèle qu'on a vu apparaître sur le marché est la K-Drill. Cette mèche est toujours disponible, mais plusieurs autres sont désormais accessibles. Vous pouvez même utiliser une mèche de tarière manuelle. Cette option est peu coûteuse compte tenu qu'on peut acheter ce type de tarière sous la barre des 100 \$. Maintenant, je suis certain que plusieurs d'entre vous qui lisez pré-

sementent cette chronique sont sceptiques de l'efficacité d'un tel système. À la suite de tests effectués l'hiver dernier dans le cadre d'un article que j'ai écrit dans le magazine *Aventure Chasse et Pêche*, les résultats sont impressionnants. Dans 27 pouces de glace, certaines mèches ont percé 20 trous en utilisant une seule batterie. Comme la majorité des perceuses possèdent deux batteries, on double le nombre de trous.

Plusieurs facteurs peuvent entrer en ligne de compte en ce qui a trait à l'autonomie de vos batteries. L'épaisseur totale de glace, la condition de la glace, la présence de couches d'eau ou de gadoue et le froid. Ce dernier est le pire ennemi de ce système. Il est primordial de protéger les batteries du froid. En tenant compte de ce fait, vous aurez une bonne performance.

Percer des trous avec une perceuse domestique vous permettra de le faire dans le silence, sans émanation comme avec une tarière à essence. Si vous possédez une cabane dans laquelle vous aménagez des trous vous trouverez cela génial. Le tout est super léger, moins de 10 livres, fini de se renverser de l'essence sur les doigts. Bonne saison de pêche blanche!



5 - 14 décembre

ACTIVITÉS MENSUELLES



12 - 26 décembre

DEC

- 2 Réunion du Conseil municipal, 20 h
- 6 Club Bon Temps Palmarolle : Souper de Noël, 6 décembre 2019, 17 h 30, Centre municipal
- 8 Noël des enfants (Chevaliers de Colomb) : 13 h 30, Centre municipal

Fermeture bureau municipal: 23 déc 2019 au 3 janvier incl.

DEC

- 13 Fermières : 17 h, souper partage, Centre municipal
- Comptoir familial : mardis : 3-10-17; jeudis : 5-12-19; samedis : 7-14. de 13 h à 16 h

Fermeture Caisse populaire: 25 et 26 déc 2019 et 1 et 2 janvier 2020

AGENTE DE BUREAU À L'ARÉNA DE PALMAROLLE

La Municipalité vous informe qu'elle a procédé à l'embauche d'une agente de bureau à l'aréna Rogatien-Vachon le 29 octobre dernier. Ce poste remplace celui de l'agente de développement en milieu communautaire.

Madame Véronique Hince sera disponible pour les citoyens selon l'horaire suivant :

Lundi : 9 h à 17 h 30

Mercredi : 9 h à 17 h 30

Vendredi : 9 h à 17 h 30

Vous pouvez joindre Véronique au : 819 787-2284

Par courriel au : loisirs.palmarolle@mrcao.qc.ca

Nous vous invitons à consulter la page Facebook de la Municipalité puisqu'à chaque semaine l'horaire de glace y est déposé ainsi que les informations relatives à la vie active à l'aréna Rogatien-Vachon.

STUDIO SANTÉ DESJARDINS

Voici l'horaire de fréquentation des élèves de l'école Dagenais (Pavillon de Palmarolle) :

Les 12 et 25 novembre 2019 : de 11 h 50 à 12 h 25

Les 6 et 19 décembre 2019 : de 11 h 50 à 12 h 25

Nous vous invitons à remplir les fiches de commentaires dans la boîte de suggestions située à l'entrée du Studio Santé. Veuillez noter que nous prendrons connaissance de vos suggestions le lundi matin et que nous effectuerons un suivi auprès des personnes qui auront complété les fiches.

Nous vous remercions et au plaisir de vous y rencontrer!

Restaurant *Au Ptit Bonheur*



Services offerts

- Menu du jour*
- Repas pour emporter*
- Brunch du dimanche*
- Salle privée*
- Terrasse*

(819) 787-3777
175 Principale, Palmarolle

Propriétaires: France et Valérie Bordoleau, Guy Bélanger



Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau
PHARMACIENS - PROPRIÉTAIRES

84, 5^e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K9
Tél.: (819) 333-1160
Fax.: (819) 333-3534

Pharmacie Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau Inc.

Affiliée à





VOTRE CAISSE VOUS INFORME

RAssurances

Trouver les bonnes protections d'assurance auto, c'est **rassurant**.
Avec Desjardins Assurances, vous trouverez les protections qui conviennent le mieux à vos besoins. C'est simple, rapide... et vous pouvez même acheter votre assurance auto en ligne !
Ne soyez pas seulement bien assuré, soyez **rassuré** !

Pour en savoir plus, visitez desjardins.com/assuranceauto

Opération Nez rouge 2019

Desjardins est fier d'être commanditaire provincial de l'Opération Nez rouge depuis 36 ans.

- Téléchargez l'application mobile Nez rouge
- Appelez l'Opération Nez Rouge
1 866-DESJARDINS
- L'organisation sera en opération en Abitibi-Ouest les 29-30 novembre et les 6-7-13-14-20 décembre 2019

Congés fériés de la période des Fêtes

En raison des fêtes de Noël et du Jour de l'An, nos bureaux seront fermés :

Mercredi 25 décembre & jeudi 26 décembre 2019

&

Mercredi 1^{er} janvier & jeudi 2 janvier 2019.

Nos guichets automatiques et le service Accès D sont disponibles 24/24 heures, 7/7 jours.

***En cette période de fêtes ; nous vous souhaitons, à vous et à vos proches,
un très joyeux Noël et une nouvelle année riche en projets et en réalisations !***



ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
A SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages



Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest